

OBJET :

Séance du 21 Décembre 1964

**REVISION
DES LISTES ELECTORALES
POUR 1965**

64 144

Le vingt et un Décembre mil neuf cent soixante quatre,
à dix huit heures, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert
MEYER, Maire, d'après convocations faites le 16 Décembre 1964

Etaient présents MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE,
MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE,
BERLAND, RELX, NARTEAU, BUJARD, GACHET, GALLAND

Représentés : M. ETCHEBER par M. MATRAS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal
procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code électoral et notamment les articles 17 et 25
- VU les instructions de Monsieur le Préfet de la Charente
Maritime en date du 28 Octobre 1964

DESIGNE

- 1°) Monsieur BRENUSSEAU Robert comme délégué du Conseil
Municipal à la Commission Administrative chargée de
dresser le tableau d'additions et de retranchement à
la liste électorale pour 1965.
- 2°) Messieurs ROCHEDEREUX Marcel et GUILLAUD Louis comme
délégués à la Commission chargée de juger les réclama-
tions.

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et
an que susdits

Ont signé au registre MM. les Membres présents à
la séance

Pour extrait conforme au registre
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué



VU

ROCHEFOU, LE 18 DEC 1964

Le Sous-Préfet,